

Témoignage client

Un concepteur de produits chimiques s'appuie sur SOGEDEV pour l'obtention de son Crédit Impôt Recherche

SOGEDEV, spécialiste du conseil en financement public pour l'innovation, est intervenu dans la mise en place et l'intégration d'un crédit d'impôt recherche (CIR) d'une société spécialisée dans la conception et la vente d'intermédiaires organiques de synthèse utilisés par de grands donneurs d'ordre dans les domaines cosmétique, pharmaceutique, agrochimique, vétérinaire et photographique. Un cas complexe à traiter du fait de l'historique de cette société et de l'évolution récente de son périmètre.

La complexité du calcul du CIR pour une structure multi-sites

Une des missions du Directeur Administratif et Financier a consisté à mettre en place un CIR. L'analyse de la situation a rapidement révélé la complexité de la constitution du dossier par :

» **L'évolution du périmètre de la holding**

Deux des sociétés du groupe qui effectuaient des opérations de recherche et développement éligibles au CIR ont fait l'objet d'une fusion puis d'une absorption par une holding. Cette opération a ensuite donné lieu à un transfert des actifs et du personnel de ces deux sociétés vers la société actuelle. Ces opérations juridiques ont entraîné des transferts de dépenses de recherche et développement entre les différentes entités, donnant lieu à une reconstitution complexe du CIR au niveau du groupe.

» **la grande diversité des projets de R&D**

De par son activité, la société est à l'initiative de nombreux projets de Recherche et Développement autour de la synthèse des molécules. Dans le cas présent, la quantité des projets et la grande diversité des sujets de recherche demandent une expertise très fine et rigoureuse des différents travaux réalisés pour déterminer avec soin les dépenses éligibles au CIR.

» **la prise en compte de l'historique de chaque société**

La plupart des sociétés fusionnées ont déclaré un CIR les années précédentes. Il fallait donc prendre en compte leurs situations comptables respectives, les phases de transition et répercuter leurs CIR antérieurs sur l'année de l'absorption, pour une parfaite intégration de tous les paramètres.

Ainsi, les différents mouvements comptables et les transferts de personnel d'une structure à l'autre rendaient complexe et difficile le calcul du CIR. Le Directeur Administratif et Financier a donc fait appel à SOGEDEV pour l'aider à déterminer les dépenses éligibles au calcul du CIR et constituer le dossier technique de justification présentant les travaux de R&D retenus.

La méthodologie éprouvée de SOGEDEV

Afin de répondre à la problématique du Directeur Administratif et Financier, SOGEDEV a réalisé un audit de la nouvelle organisation de la société et des différents mouvements opérés. Dans le cadre de la constitution du dossier, le cabinet de conseil a réalisé une expertise financière, fiscale et technique. SOGEDEV a d'abord procédé à l'analyse technique des travaux de R&D de l'entreprise pour sélectionner, au sein de chaque projet, les différentes étapes éligibles au CIR. Il a fallu ensuite identifier, poste par poste, toutes les dépenses affectées directement ou indirectement aux travaux retenus.

« C'est un travail minutieux qui nécessite d'avoir une très bonne connaissance de l'entreprise et de son activité. » explique Charles-Edouard de Cazalet, co-fondateur avec Thomas Gross de SOGEDEV.

Des bénéfices multiples pour notre client

« En 2006, date à laquelle nous les avons contactés, SOGEDEV est intervenu sur la totalité de la mesure. En 2007, j'ai pu constituer moi-même le dossier technique et m'inspirer du travail effectué par SOGEDEV l'année précédente tout en bénéficiant de leur expertise pour la validation des différentes hypothèses retenues pour calculer le CIR» explique le Directeur Administratif et Financier.

« La collaboration a été efficace car SOGEDEV a une parfaite connaissance de l'entreprise. Le cabinet s'appuie en outre, sur une excellente méthodologie qui lui permet de gérer des cas complexes comme ce fut le cas avec notre société. Ce qui est aussi appréciable, c'est le fait que nous ayons en ligne toujours le même interlocuteur lors de la mission, cela facilite la fluidité des échanges » conclut-il.